

LES JEUNES QUI DEMANDENT A ENTRER DANS L'ETABLISSEMENT – rentrée 2019

CETTE ANNEE, ILS SONT EN CLASSE DE :	ILS VEULENT ENTRER ICI EN CLASSE DE :	PROCEDURE D'ADMISSION
5^{ème} (ou 4^{ème})	4 ^{ème}	Contacteur l'établissement qui proposera un entretien avec le jeune et sa famille (après le conseil de classe du 2 ^{ème} trimestre) Une journée de mini stage possible le 9 mai (20 places disponibles)
4^{ème} (ou 3^{ème})	3 ^{ème}	Contacteur l'établissement qui proposera un entretien avec le jeune et sa famille (après le conseil de classe du 2 ^{ème} trimestre) Une journée de mini stage possible le 9 mai (20 places disponibles)
3^{ème} générale	2 ^{nde} GT	Un entretien peut être proposé aux familles. Saisie des vœux par l'établissement d'origine sur l'application académique Affelnet (de fin avril à fin mai : dates variables selon les académies). Pour la seconde GT de Bel Air, il est possible de choisir parmi les options : (EATDD : Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable) ou Pratiques artistiques et culturelles. Dans le collège d'origine, les familles remplissent une fiche de dialogue avant le conseil de classe du 2 ^{ème} trimestre puis les vœux définitifs ensuite. Sélection automatisée. Résultats donnés à l'élève par son établissement d'origine à l'issue du brevet des collèges. Les familles remettent en parallèle la fiche contact au lycée Bel Air (sera téléchargeable sur le site Internet, remise lors des salons ou envoyée sur demande). Celle-ci nous permet de recontacter les familles si le jeune n'était pas retenu par la procédure AFFELNET. Mini-stage de 1 journée possible (1journée : le 9 avril, 30 avril, 21 mai). La famille ou l'établissement doit prendre contact avec le lycée.
3^{ème} générale 3^{ème} de l'enseignement agricole	2 ^{nde} Pro PV vigne et vin 2 ^{nde} Pro CV	Un entretien peut être proposé aux familles. Saisie des vœux par l'établissement d'origine sur l'application académique Affelnet (de fin avril à fin mai : dates variables selon les académies). Sélection automatisée. Résultats donnés à l'élève par son établissement d'origine à l'issue du brevet des collèges. Les familles remettent en parallèle la fiche contact au lycée Bel Air (sera téléchargeable sur le site Internet, remise lors des salons ou envoyée sur demande). Celle-ci nous permet de recontacter les familles si le jeune n'était pas retenu par la procédure AFFELNET. Mini-stage de 1 journée possible ((1journée : le 9 avril, 30 avril, 21 mai). La famille ou l'établissement doit prendre contact avec le lycée. Pour l'apprentissage en 2 ^{nde} pro VV, prendre contact avec l'UFA. L'établissement propose un accompagnement pour la recherche d'un maître d'apprentissage et se tient à la disposition de la famille pour toute information relative à la formation et à l'organisation de l'apprentissage.
3^{ème} générale 3^{ème} prépa pro 3^{ème} de l'enseignement agricole 3^{ème} SEGPA DIMA	CAPA vigne et vin (par apprentissage)	Contacteur l'établissement (UFA). La responsable de l'UFA proposera un entretien à la famille et au jeune. L'établissement propose un accompagnement pour la recherche d'un maître d'apprentissage et se tient à la disposition de la famille pour toute information relative à la formation et à l'organisation de l'apprentissage.

CETTE ANNEE, ILS SONT EN CLASSE DE :	ILS VEULENT ENTRER ICI EN CLASSE DE :	ETABLISSEMENT QUI TRAITE ET PROCEDURE D'ADMISSION
2^{nde} Générale et Technologique	Redoublement 2 ^{nde} GT :	<p>Un entretien peut être proposé aux familles. Inscription par l'établissement d'origine sur l'application académique Affelnet. + envoi de la liste des redoublants à la DSDEN par le lycée d'origine Pour la seconde GT de Bel Air, il est possible de choisir parmi les options : (EATDD : Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable) ou Pratiques artistiques et culturelles. Les familles remettent en parallèle la fiche contact au lycée Bel Air (sera téléchargeable sur le site Internet, remise lors des salons ou envoyée sur demande). Celle-ci nous permet de recontacter les familles si le jeune n'était pas retenu par la procédure AFFELNET. Mini-stage de 1 journée possible (1journée : le 9 avril, 30 avril, 21 mai) . La famille ou l'établissement doit prendre contact avec le lycée)</p>
	1 ^{ère} STAV	<p>Les familles prennent contact avec le lycée (lors de la JPO ou au secrétariat) pour obtenir un rendez-vous s'ils le souhaitent (entretien non obligatoire). Le lycée d'origine procède à l'inscription via Affelnet lycée. Les familles remettent en parallèle la fiche contact au lycée Bel Air (sera téléchargeable sur le site Internet, remise lors des salons ou envoyée sur demande). Celle-ci nous permet de recontacter les familles si le jeune n'était pas retenu par la procédure AFFELNET. Mini-stage de 1 journée possible (1journée : le 9 avril, 30 avril, 21 mai) . La famille ou l'établissement doit prendre contact avec le lycée)</p>
	1 ^{ère} BAC PRO VV 1 ^{ère} BAC PRO CV	<p>Les familles prennent contact avec le lycée (lors de la JPO ou au secrétariat) pour obtenir un rendez-vous. Suite à cet entretien de motivation et à l'examen des bulletins scolaires, l'admission est prononcée à la mi-juin (après les conseils de classe du troisième trimestre). Une fiche passerelle doit être remplie par le jeune (à demander au secrétariat du lycée d'origine qui nous l'envoie). Mini-stage de 1 journée possible ((1journée : le 9 avril, 30 avril, 21 mai). La famille ou l'établissement doit prendre contact avec le lycée). Pour l'apprentissage contacter l'UFA. L'établissement propose un accompagnement pour la recherche d'un maître d'apprentissage et se tient à la disposition de la famille pour toute information relative à la formation et à l'organisation de l'apprentissage.</p>
CLASSES DE 1ères (redoublement)	1 ^{ère} STAV	<p>Les familles prennent contact avec le lycée (lors de la JPO ou au secrétariat) pour obtenir un rendez-vous. Suite à cet entretien de motivation et à l'examen des bulletins scolaires, l'admission est prononcée à la mi-juin (après les conseils de classe du troisième trimestre). Mini-stage de 1 journée possible (1journée : le 9 avril, 30 avril, 21 mai) . La famille ou l'établissement doit prendre contact avec le lycée.</p>
	1 ^{ère} BAC PRO	<p>Les familles prennent contact avec le lycée (lors de la JPO ou au secrétariat) pour obtenir un rendez-vous. Suite à cet entretien de motivation et à l'examen des bulletins scolaires, l'admission est prononcée à la mi-juin (après les conseils de classe du troisième trimestre). Une fiche passerelle doit être remplie par le jeune (à demander au secrétariat de son lycée) Mini-stage de 1 journée possible (1journée : le 9 avril, 30 avril, 21 mai) . La famille ou l'établissement doit prendre contact avec le lycée). Pour l'apprentissage contacter l'UFA L'établissement propose un accompagnement pour la recherche d'un maître d'apprentissage et se tient à la disposition de la famille pour toute information relative à la formation et à l'organisation de l'apprentissage.</p>

CETTE ANNEE, ILS SONT EN CLASSE DE :	ILS VEULENT ENTRER ICI EN CLASSE DE :	ETABLISSEMENT QUI TRAITE ET PROCEDURE D'ADMISSION
Terminale professionnelle, technologique ou générale Ou Déjà titulaire d'un baccalauréat	BTSA Viticulture Œnologie (en apprentissage ou en formation adulte)	L'établissement propose un accompagnement pour la recherche d'un maître d'apprentissage et se tient à la disposition des jeunes et des familles pour toute information relative à la formation et à l'organisation de l'apprentissage. L'inscription dans le Lycée se fait après la signature d'un contrat d'apprentissage (à la réception du contrat signé, le lycée envoie le dossier d'inscription à l'apprenti).
	BTSA Commercial Vins et Spiritueux (en apprentissage ou en formation adulte)	L'établissement propose un accompagnement pour la recherche d'un maître d'apprentissage et se tient à la disposition des jeunes et des familles pour toute information relative à la formation et à l'organisation de l'apprentissage. L'inscription dans le Lycée se fait après la signature d'un contrat d'apprentissage (à la réception du contrat signé, le lycée envoie le dossier d'inscription à l'apprenti).